

## Note d'Introduction

### **Le défi : La Côte d'Ivoire, un pays vulnérable aux catastrophes**

---

Pays côtier d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est confronté de manière récurrente à des inondations et glissements de terrain. Causées par les fortes pluies durant la saison des pluies, les inondations affectent principalement les zones urbaines côtières comme Abidjan, où l'urbanisation croissante et non contrôlée favorise les catastrophes. En outre, le pays est fortement exposé à un phénomène d'érosion côtière de plus en plus prononcé entraînant des dégâts et des pertes importantes. Dans les décennies à venir, il est attendu que le changement climatique accentuera l'intensité et l'occurrence de ces phénomènes. Par ailleurs, la déforestation rapide contribue à son tour au changement climatique et représente un facteur aggravant des risques de catastrophes naturelles.

Alors que la Côte d'Ivoire connaît une reprise rapide de sa croissance économique depuis la crise de 2010 et 2011, illustrée par une croissance du PIB de 8,4% en 2015, des investissements publics et privés considérables sont répartis entre les moteurs de croissance (agriculture, infrastructure et transport, industrie, santé, éducation et environnement) pour construire les bases d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020. La dynamique de la reconstruction, de l'intensification de l'agriculture, du développement du secteur minier et d'industrialisation, conjuguée avec une urbanisation rapide et incontrôlée, peuvent créer les conditions d'une exposition croissante des populations et des économies aux risques de catastrophes et aux aléas climatiques.

### **Le plan d'action national pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques des catastrophes (2016-2020)**

---

C'est dans ce contexte de vulnérabilité croissante que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESUDD), a sollicité l'appui du Système des Nations Unies pour mener une évaluation des capacités en matière de RRC. C'est dans ce cadre que l'expertise technique de l'Initiative inter-agences pour la réduction des risques de catastrophes (CADRI)<sup>1</sup> a été sollicitée afin d'accompagner ce travail.

L'évaluation des capacités a permis l'articulation d'une série de recommandations sur les actions prioritaires à mener afin de renforcer ces capacités existantes et de mobiliser les capacités nécessaires pour combler les lacunes. Le Rapport final d'évaluation a été validé par les autorités et leurs partenaires en septembre 2015 (Voir « RAPPORT D'ÉVALUATION DES CAPACITÉS NATIONALES POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES, LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE AUX URGENCES EN CÔTE D'IVOIRE »).

L'évaluation des capacités nationales a donné suite à l'élaboration du Plan d'action national pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques des catastrophes (2016-2020). Le Plan d'action sert comme cadre pour la mise en œuvre de dispositions prévues par le [Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe \(2015-2030\)](#) dont le Gouvernement est signataire.

Le défi du renforcement de capacités à tous les niveaux (stratégique, technique – matériel, humain et financier), dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et de la préparation et la réponse aux urgences, reste toujours actuel. C'est ainsi que le Plan d'action national se propose comme objectif principal :

*« A travers la mise en œuvre des actions prioritaires prévues par le Plan d'Action National, la Côte d'Ivoire vise à parvenir à une réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteintes aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteintes aux biens »*

---

<sup>1</sup> CADRI est une initiative multi-agence dont les membres sont : UNDP, OCHA, UNICEF, WFP, FAO, WHO (agences partenaires) et WMO, UNITAR, UNOPS, UNESCO, IFRC et la Banque Mondiale/ GFDRR (observateurs). Plus d'informations sur CADRI : [www.cadri.net](http://www.cadri.net).

*économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises et des collectivités. »*

Pour atteindre ce but, la Côte d'Ivoire s'engage à renforcer ses capacités de mise en œuvre des actions regroupées en quatre priorités.

**Priorité 1: Comprendre les risques de catastrophe**

Résultat attendu : Les politiques et pratiques pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe (y compris les risques associés à la variabilité et changement climatiques) en Côte d'Ivoire sont fondées sur une compréhension des risques de catastrophe dans toutes ses dimensions (la vulnérabilité, la capacité et l'exposition des personnes et des actifs, les aléas et l'environnement)

**Priorité 2: Renforcer la gouvernance et les institutions pour gérer les risques de catastrophe**

Résultat attendu : La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un système de gouvernance de la gestion des risques de catastrophe pour la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement qui est basée sur la collaboration et le partenariat entre les institutions afin de faciliter la mise en œuvre effective des mesures pertinentes aux risques de catastrophe (y compris les risques associés à la variabilité et changement climatiques)

**Priorité 3 : Investir dans la résilience économique, sociale, culturelle et environnementale**

Résultat attendu : L'investissement public et privé dans la prévention des catastrophes et de réduction des risques en Côte d'Ivoire se fait à travers une approche intégrée des mesures structurelles et non structurelles de développement au niveau de tous les secteurs prioritaires afin de renforcer la résilience économique, sociale, culturelle des personnes, des communautés et de leurs actifs

**Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction**

Résultat attendu : La Côte d'Ivoire a mis en place des capacités renforcées à tous les niveaux pour la préparation à la réponse aux urgences et pour le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les mesures de développement.

Le graphique suivant résume la structure du Plan d'action national.

**Processus d'élaboration du Plan d'action**

---

L'élaboration du Plan d'action s'est basée sur :

- les recommandations du Rapport de l'évaluation de capacités nationales en matière de RRC et PRU validées par le Gouvernement à travers un processus multisectoriel et inter-agence d'évaluation des capacités (13-24 avril 2015) et un atelier national de validation (18 juin 2015);
- une série des rencontres avec les structures gouvernementales et non gouvernementales (PTF, SNU, etc.) dont les interventions participent directement ou indirectement à la RRC et la PRU afin de collecter leurs documents de planification, plans d'action, documents de projets, etc. (15-26 juin 2015);
- élaboration d'une première version du Plan d'action national au sein d'un groupe de travail réunissant les principaux acteurs en RRC et PRU lors d'un atelier national de deux jours (17-18 novembre 2015);
- la révision de la Version 1 par toutes les institutions impliquées et la consolidation des contributions complémentaires dans une Version 2 (18 novembre 2015 - 13 juillet 2016) ;
- la validation de la Version finale du Plan à travers un atelier national (13 Juillet 2016).

## PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN COTE D'IVOIRE (2016-2020)

### Objectif

A travers la mise en oeuvre des actions prioritaires prévues par le Plan d'Action National, la Côte d'Ivoire vise à parvenir à une réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteintes aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteintes aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises et des collectivités.

Pour atteindre ce but, la Côte d'Ivoire prévoit renforcer les capacités de mise en œuvre des actions regroupées en quatre priorités:

#### Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe

- Résultat attendu : Les politiques et pratiques pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe (y compris les risques associés à la variabilité et changement climatiques) en Côte d'Ivoire sont fondées sur une compréhension des risques de catastrophe dans toutes ses dimensions (la vulnérabilité, la capacité et l'exposition des personnes et des actifs, les aléas et l'environnement)

#### Priorité 2 : Renforcer la gouvernance et les institutions pour la gestion des risques de catastrophe

- Résultat attendu : La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un système de gouvernance de la gestion des risques de catastrophe pour la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement qui est basée sur la collaboration et le partenariat entre les institutions afin de faciliter la mise en œuvre effective des mesures pertinentes aux risques de catastrophe (y compris les risques associés à la variabilité et changement climatiques)

#### Priorité 3 : Investir dans la résilience économique, sociale, culturelle et environnementale

- Résultat attendu : L'investissement public et privé dans la prévention des catastrophes et de réduction des risques en Côte d'Ivoire se fait à travers une approche intégrée des mesures structurelles et non structurelles de développement au niveau de tous les secteurs prioritaires afin de renforcer la résilience économique, sociale, culturelle des personnes, des communautés et de leurs actifs

#### Priorité 4 : Améliorer la préparation pour une réponse efficace, assurer le relèvement et la reconstruction au mieux

- Résultat attendu : La Côte d'Ivoire a mis en place des capacités renforcées à tous les niveaux pour la préparation à la réponse aux urgences et pour le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les mesures de développement.



# PLAN D'ACTION NATIONAL

Pour le renforcement des capacités en matière de RRC en Côte d'Ivoire  
2016-2020

Priorité Cadre de Sendai	Budget (FCFA)
<b>Priorité 1: Compréhension des risques de catastrophe</b>	18 248 000 000
<b>Priorité 2: Renforcer la gouvernance et les institutions pour la gestion des risques de catastrophe</b>	1 300 000 000
<b>Priorité 3 : Investir dans la résilience économique, sociale, culturelle et environnementale</b>	22 610 000 000
<b>Priorité 4 : Améliorer la préparation pour une réponse efficace, assurer le relèvement et la reconstruction</b>	7 915 000 000
<b>Total</b>	<b>50 073 000 000</b>

Développé avec le soutien de CADRI  
Capacity for Disaster Reduction Initiative



Abidjan, 13 juillet 2016

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

Résultats attendus	Activités	Institution responsable pour la mise en œuvre et le suivi	Activité prioritaire 2016/17	Institutions partenaires	2016	2017	2018	2019	2020	Ressources nécessaires (non-allouées) en FCFA	Ressources allouées (et source) en FCFA
<b>Priorité 1: Compréhension des risques de catastrophe</b>											
<b>Résultat attendu</b> : Les politiques et pratiques pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe (y compris les risques associés à la variabilité et changement climatiques) en Côte d'Ivoire sont fondées sur une compréhension des risques de catastrophe dans toutes ses dimensions (la vulnérabilité, la capacité et l'exposition des personnes et des actifs, les aléas et l'environnement)											
<b>1.1 Le cadre institutionnel, législatif et réglementaire pour l'identification, l'analyse et le suivi régulier des risques est clairement défini</b>	1.1.1 Identifier les structures compétentes ainsi que leurs rôles en matière d'identification et d'analyse des risques de catastrophes	PNRRC	X	ONPC MINESUDD MCLAU	X					10 000 000 (consultance)	
	1.1.2 Organiser un atelier national de validation des compétences et des rôles des structures en matière d'identification et d'analyse des risques de catastrophes.	PNRRC	X		X	X				20 000 000 (atelier de validation)	
<b>1.2 La stratégie nationale de gestion des risques, et autres documents normatifs relatifs au fonctionnement de la PNRRC sont disponibles</b>	1.2.1 Adapter la stratégie nationale RRC au cadre de Sendai	PNRRC			X	X				1 000 000	
	1.2.2 Réviser et/ou élaborer les documents réglementaires et normatifs pour le fonctionnement de la plateforme nationale RRC	PNRRC	X								
<b>1.3 La Plateforme Nationale et les Comités Techniques Sectoriels (CTS) sont opérationnels</b>	1.2.3 Rendre fonctionnel le secrétariat exécutif et les comités techniques de la PFNRRC	Primature	X	MINESUDD MEF Membres PNRRC	X					PM	
<b>1.4 Les risques naturels ainsi que ceux proposés par le cadre de Sendai sont régulièrement évalués</b>	1.4.1 Réaliser une étude pilote relative à l'évaluation des risques d'inondation et de mouvement de terrain dans les communes de Cocody et d'Attécoubé	PNRRC, MINEDD	X	SNU		X				132 000 000	132 000 000
	1.4.2 Réaliser l'évaluation des risques naturels ceux proposés par le cadre de Sendai sur l'étendue du district d'Abidjan en cohérence avec la démarche mise en œuvre dans le cadre de l'étude pilote	PNRRC	X			X	X			1 968 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	1.4.3 Réaliser l'évaluation des risques naturels ceux proposés par le cadre de Sendai sur l'étendue du territoire national	PNRRC				X	X	X	X	6 560 000 000	
	1.4.4 Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation	PNRRC		Primature	X					25 000 000	
	1.4.5 Etablir une Coopération Régionale pour la réduction des risques	PNRRC		MEMAE	X					50 000 000	
<b>1.5 Une méthodologie commune et des outils de travail pour l'évaluation des risques sont opérationnels</b>	1.5.1 Harmoniser les méthodes d'analyse et d'évaluation des risques	PNRRC		MESRS	X					10 000 000 (consultance et ateliers)	
	1.5.2 Organiser 4 sessions de formation et 2 voyages d'étude pour renforcer les capacités techniques des diverses structures nationales	PNRRC	X		X	X	X	X		100 000 000 (4 formations et 2 voyages)	
<b>1.6 Les capacités nationales de prévention et d'alerte des phénomènes hydrométéorologiques sont renforcées</b>	1.6.1 Renforcer le système d'alerte précoce par : (1) stations climatologiques et pluviométriques ; (2) deux radars hydrométéorologiques type Doppler	SODEXAM	X	MINESUDD		X	X	X	X	3 500 000 000	
	1.6.2 Diffuser l'information et sensibiliser les acteurs locaux en charge de la surveillance et de l'alerte précoce en Côte d'ivoire	SODEXAM	X	PNRRC ONPC MEMIS		X	X	X		15 000 000	
	1.6.3 Mettre en réseau l'ensemble des stations de collecte des données hydrométéorologiques, agro-climatiques et environnementales de toutes les structures au niveau national	SODEXAM		Structures nationales ayant des réseaux d'observation climatiques		X	X	X	X	150 000 000	
	1.6.4 Renforcer les connaissances scientifiques sur le climat et les phénomènes extrêmes en Afrique de l'ouest	SODEXAM		KIT Projet DACCIWA		X		X		20 000 000	
<b>1.7 Un système d'information et base de données centrale sur les risques, les catastrophes,</b>	1.7.1 Institutionnaliser la collecte, l'archivage, l'analyse, l'interprétation, et la diffusion des données liées aux risques, catastrophes, dommages et les pertes	PNRRC	X		X					2 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

<b>les dommages et les pertes est mis en place</b>	1.7.2 Collecter les données des catastrophes antérieures, y compris l'impact (dommages et pertes)	PNRRC		MINESUDD ONPC SODEXAM	X	X				50 000 000	
	1.7.3 Mettre en place un centre d'analyse de l'information sur les risques, les catastrophes, les dommages et les pertes au sein du secrétariat exécutif de la Plateforme Nationale de réduction des risques et de gestion des catastrophes	PNRRC		MINESUDD Primature	X	X				50 000 000	
<b>1.8 Un profil de risques de catastrophe est élaboré est mis à jour régulièrement afin de faciliter la planification du développement au niveau national et local</b>	1.8.1 Elaborer des indicateurs de vulnérabilité aux risques naturels en Côte d'ivoire sur la base des indicateurs du cadre de Sendai	PNRRC	X		X					15 000 000	
	1.8.2 Elaborer des profils de risques de catastrophes à l'échelle régionale (31 régions) et locale (Ortho photographie des zones urbaines, courbes de niveau avec une équidistance de 2 m max et autres sources de données)	MINEDD, BNETD		PNRRC		X	X			5 000 000 000	
	1.8.3 Identifier les études à réaliser et les axes de recherches scientifiques pertinents à investiguer	PNRRC		MESRS	X					15 000 000 (consultance et validation)	
	1.8.4 Elaborer l'Atlas des risques naturels en Côte d'ivoire	PNRCC			X	X				100 000 000 (consultance et validation)	
<b>1.9 Le personnel technique des structures membres de la plateforme nationale RRC est formé</b>	1.9.1 Organiser des formations en matière d'évaluation des risques, de collecte, d'analyse, d'interprétation, de diffusion, et d'utilisation des données liées aux catastrophes, pertes et dommages	PNRRC	X		X	X	X	X		200 000 000 (8 ateliers, formateurs, participation 4 ateliers à l'extérieur)	
<b>1.10 L'échange, la diffusion de l'information et la sensibilisation sur les risques se font d'une manière coordonnée, régulière et en libre-accès</b>	1.10.1 Mettre en place une équipe de communicateurs pour relayer l'information sur les risques	PNRRC			X	X	X	X	X	PM	
	1.10.2 Organiser une campagne d'information à travers la célébration annuelle de la Journée Internationale de la RRC, la campagne mondiale sur « Les villes sûres » et les activités initiées au niveau national	PNRRC	X	ONPC Médias (RTI, radios)	X	X	X	X	X	25 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

1.10.3 Assurer la dissémination de l'information sur les risques de catastrophes auprès des pouvoirs publics, les femmes, les groupes et les communautés les plus vulnérables	PNRRC			X	X	X	X	X	25 000 000	
1.10.4 Mettre en place un site web pour le partage d'informations sur les activités de la Plateforme RRC	PNRRC	X	MINESUDD CICG	X	X	X	X	X	10 000 000	
1.10.5 Produire des supports de communication et de sensibilisation (audiovisuels, écrits) sur la RRC au profit des communautés	PNRRC		MINESUDD MINCOM CICG	X	X	X	X	X	50 000 000 (conception et production)	
1.10.6 Etablir un mécanisme de diffusion de l'information entre la RTI et les institutions techniques en charge en Côte d'Ivoire	PNRRC		ONPC RTI	X	X	X	X	X	25 000 000	
1.10.7 Mener des campagnes IEC/CCC régulières à tous les niveaux en utilisant les médias (TV, Radios, Journaux) au profit des communautés	PNRRC		ONPC Médias (RTI, radios, quotidiens)	X	X	X	X	X	75 000 000	
1.10.8 Organiser 3 sessions de sensibilisation et de formation des journalistes sur la RRC	PNRRC		ONPC MENET MESRS ONEG	X	X	X	X	X	45 000 000 (3 formations)	
<b>Budget total pour la Priorité 1 (en FCFA)</b>									<b>18 248 000 000</b>	<b>132 000 000</b>



**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

## Priorité 2: Renforcer la gouvernance et les institutions pour la gestion des risques de catastrophe

**Résultat attendu :** La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un système de gouvernance de la gestion des risques de catastrophe pour la prévention, la préparation, la réponse et le relèvement qui est basée sur la collaboration et le partenariat entre les institutions afin de faciliter la mise en œuvre effective des mesures pertinentes aux risques de catastrophe (y compris les risques associés à la variabilité et changement climatiques)

<b>2.1 Le cadre législatif et normatif national pour la réduction des risques de catastrophe et la préparation à la réponse est renforcé</b>	2.1.1 Elaborer un projet de loi sur la RRC en lien avec le cadre de Sendai	MINEDD	X	PFNRRC Assemblée Nationale MEMIS	X	X					10 000 000 (2 Ateliers)	
	2.1.2 Intégrer la dimension du genre et des droits liés à certains groupes vulnérables dans la législation RRC en cours de développement	MINEDD/ MPFFDE	X	PNRCC ONEG MEMIS	X	X					PM	
	2.1.3 Mettre en place un réseau de parlementaires chargé de la RRC	Assemblée Nationale	X	MINESUDD PNRRC	X	X					PM	
	2.1.4 Elaborer et adopter une Politique Nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes en adéquation avec le Cadre de Sendai	PNRRC	X	MINESUDD PTF	X	X					15 000 000 (Consultance et atelier de validation)	
	2.1.5 Procéder à une révision de la stratégie nationale en prenant en compte tous les aspects de la RRC en conformité avec les axes du Cadre de Sendai	PNRRC		MINESUDD	X						10 000 000 (Consultance et atelier de validation)	
	2.1.6 Créer une plateforme de collaboration entre le cadre de lutte contre les changements climatiques et celui de la RRC	PNRRC		PNCC CN-REDD+	X	X					PM	
<b>2.2 La Plateforme Nationale RRC est fonctionnelle et assure efficacement ses actions</b>	2.2.1 Doter la PFNRRC en ressources matérielles, financières et humaines suffisantes pour bien mener les activités de coordination	Primature		MINESUDD PTF	X	X	X	X	X		1 000 000 000 (budget fonctionnement)	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	2.2.2 Mettre à jour de façon périodique le Plan d'Action National pour la RRC et la préparation à la réponse	PNRRC		PTF	X	X	X	X	X	75 000 000 (Ateliers annuels)	
	2.2.3 Mettre en place au sein de la PNRRC une équipe multisectorielle chargée du suivi de la mise en œuvre du Plan et de sa mise à jour régulière	PNRRC		PTF	X	X				PM	
	2.2.4 Elaborer une matrice de suivi-évaluation des activités inscrites dans le plan d'action en indiquant les institutions responsables, les institutions partenaires et le budget alloué par l'Etat et par les partenaires afin de constituer un cadre de redevabilité mutuelle pour la RRC	PNRRC		PTF	X					PM	
	2.2.5 Elaborer des indicateurs de résultats pour contrôler la mise en œuvre du Cadre de Sendai et estimer le niveau de vulnérabilité ou de résilience des populations et des établissements humains	PNRRC		PTF	X	X				10 000 000 (consultance et validation)	
	2.2.6 Organiser 2 rencontres de concertation entre les membres de la Plateforme Nationale et les acteurs de la RRC	PNRRC		PTF	X	X	X	X	X	30 000 000	
	2.2.7 Conduire un plaidoyer auprès du secteur privé pour favoriser le partenariat public-privé afin de mobiliser des fonds et des compétences nécessaires à la réduction des risques de catastrophe	PNRRC	X	CGECI PTF	X	X	X	X	X	PM	
<b>2.3 Des structures organisationnelles décentralisées assurent efficacement la coordination de la réduction des risques de catastrophe au niveau local</b>	2.3.1 Mettre en place les comités régionaux RRC	PNRRC		ONPC MEMIS PTF		X	X	X		50 000 000	
	2.3.2 Intensifier les actions de sensibilisation des autorités locales, des collectivités territoriales et de la société civile sur les risques et la RRC en général	PNRRC		ONPC MEMIS Médias	X	X	X	X	X	100 000 000 5 journées sensibilisation	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

<b>2.4 Un budget conséquent est alloué à la réduction des risques de catastrophe</b>	2.4.1 Faire l'état des lieux des financements des programmes et projets relatifs à la réduction des risques de catastrophe en mettant en exergue la part de l'Etat et celle des bailleurs dans le budget National	PNRRC		ONPC MEMIS PTF	X	X	X	X	X	PM	
	2.4.2 Mettre en place un cadre de concertation de tous les partenaires techniques et financiers présents en Côte d'Ivoire afin de discuter des modalités de collaboration et de financement des activités de réduction des risques de catastrophes	PNRRC		ONPC PTF	X	X				PM	
<b>Budget total pour la Priorité 2 (en FCFA)</b>										<b>1 300 000 000</b>	

## Priorité 3 : Investir dans la résilience économique, sociale, culturelle et environnementale

**Résultat attendu :** L'investissement public et privé dans la prévention des catastrophes et de réduction des risques en Côte d'Ivoire se fait à travers une approche intégrée des mesures structurelles et non structurelles de développement au niveau de tous les secteurs prioritaires afin de renforcer la résilience économique, sociale, culturelle des personnes, des communautés et de leurs actifs

### I. Intégration de la RRC dans la planification nationale, sectorielle et locale du développement

<b>3.1.1 La RRC est intégrée dans le Programme Nationale de Développement (PND), dans les plans sectoriels et locaux de développement</b>	3.1.1.1 Organiser des sessions de formation des décideurs issus des ministères en charge de la planification du développement et de la révision des stratégies, politiques et programmes sectoriels pour la prise en compte de la problématique de la RRC	PNRRC	<b>X</b>	MEMPD PTF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>25 000 000</b> (1 formation par an)	
	3.1.1.2 Intégrer les activités des comités techniques sectoriels (CTS) de la PNRRC dans les différents piliers du PND	PNRRC		MEMPD PTF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	
	3.1.1.3 Intégrer les dimensions de RRC dans les différents plans sectoriels de développement et dans les plans locaux de développement	PNRRC	<b>X</b>	MEMPD MEMIS PTF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	
	3.1.1.4 Renforcer la résilience des communautés locales à travers l'intégration des actions de RRC dans les programmes et projets de développement communautaires	PNRRC		MEMPD MEF MEMIS PTF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	
	3.1.1.5 Mettre en place un programme de renforcement des capacités des collectivités locales pour la prise en compte de la RRC dans les plans d'actions locaux	PNRRC		MEMIS Collectivités locales PTF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>PM</b>	
<b>3.1.2 Des indicateurs sont élaborés pour le suivi et l'évaluation de la prise en compte de la</b>	3.1.2.1 Elaborer des indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la prise en compte effective de la RRC dans les programmes et projets de développement	PNRRC		MEMPD MEF PTF	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>15 000 000</b> (Consultance et atelier)	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

<b>RRC dans les programmes et projets de développement</b>	3.1.2.2 Evaluer les coûts et les avantages de la prise en compte des mesures de RRC dans les programmes et projets de développement	PNRRC		MEMPD MEF PTF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>25 000 000</b> (Consultance et validation)	
<b>Budget secteur 1 (en FCFA)</b>										<b>65 000 000</b>	
<b>II. Intégration de la RRC dans la gestion de l'environnement (y compris l'environnement côtier), des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique</b>											
<b>3.2.1 Des synergies entre la programmation RRC et la programmation ACC sont assurées</b>	3.2.1.1 Formaliser le lien entre la PFNRRRC et le PNCC	PNRRC		MINESUDD PNCC	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>PM</b>	
	3.2.1.2 Intégrer des actions de la RRC dans le Programme d'Adaptation au Changement Climatique en cours de préparation	MINEDD	<b>X</b>	PNCC PNRRC	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	
	3.2.1.3 Intégrer les actions de la RRC dans la stratégie nationale pour le Changement Climatique en cours d'élaboration et dans les dispositions de la future Loi sur le Changement Climatique	PNCC		MINESUDD PNRRC	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>PM</b>	
<b>3.2.2 La RRC est prise en compte dans les évaluations environnementales et sociales dans les politiques, stratégies, programmes, plans et projets</b>	3.2.2.1 Intégrer les outils relevant de la RRC, y compris les risques associés à la variabilité et au changement climatique, dans les évaluations environnementales et sociales	ANDE	<b>X</b>	PNRRC PNCC	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>15 000 000</b>	
<b>3.2.3 la problématique de la RRC est intégrée dans le cadre normatif pour la bonne gestion de l'environnement</b>	3.2.3.1 Réviser les documents de politiques et stratégies environnementales auprès des institutions gouvernementales en tenant compte des aspects de RRC	PNRRC		MINESUDD MEMIS	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>50 000 000</b> (Outils et vulgarisation)	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.2.3.2 Organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des populations sur les problématiques relatives à la gestion des matrices environnementales en lien avec la RRC	PNRRC	<b>X</b>	MINESUDD MINCOM Médias	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>100 000 000</b> (Journées de sensibilisation)	
<b>3.2.4 La gestion des déchets intègre les mesures de réduction des risques de catastrophes</b>	3.2.4.1 Doter les institutions en charge de la gestion des déchets de moyens conséquents afin de réduire les risques liés à la santé des communautés et à la survenue des aléas naturels et ceux mentionnés par le cadre de Sendai	MINEDD		PNRRC ANASUR CIAPOL MEF	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		
<b>3.2.5 La gestion des ressources naturelles intègre les mesures de réduction des risques de catastrophe</b>	3.2.5.1 Intégrer la RRC dans les normes nationales de gestion durable des forêts en particulier les espaces forestiers situés le long des lits des rivières, fleuves lagunes et océan	PNRRC		MINEF SODEFOR Groupe National de Travail	<b>X</b>	<b>X</b>				<b>20 000 000</b> (Atelier et rencontres avec les populations)	
	3.2.5.2 Organiser des campagnes de sensibilisation des institutions et des populations pour la prise en compte de la RRC dans les normes nationales de gestion durable des forêts et des ressources en eau	PNRRC		MINEF SODEFOR Groupe National de Travail CN-REDD+ ONEP			<b>X</b>	<b>X</b>		<b>60 000 000</b> (Campagnes de sensibilisation)	
	3.2.5.3 Intégrer des mesures de réduction des risques de catastrophe dans la mise en œuvre des activités de gestion des forêts et des ressources en eau	MINEDD		SODEFOR MINEF CN-REDD+ ONEP	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	
	3.2.5.4 Organiser des campagnes de sensibilisation des communautés d'orpailleurs sur les risques de catastrophes liées à la destruction et à la pollution des ressources naturelles	MINEDD		MIM PNRRC CN-REDD+ SODEFOR	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>60 000 000</b> (Formations)	
	3.2.5.5 Renforcer les capacités techniques et humaines des services en charge des aires protégées en système de gestion des formations végétales pour éviter les feux de brousse dans les parcs et réserves	MINEF		OIPR MINESUDD PNRRC SODEFOR	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>200 000 000</b> (Formations, logistique)	
<b>3.2.6 La gestion de l'environnement côtier intègre les mesures de réduction des risques de catastrophe</b>	3.2.6.1 Organiser des rencontres pour la clarification des mandats des services en charge de la gestion du littoral avec celles des collectivités locales.	MINEDD		PNGEC PNRRC PNCC CRO	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>25 000 000</b> (Rencontres et formations)	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.2.6.2 Réaliser des études de faisabilité pour la construction des infrastructures de protection dans les zones déclarées sensibles du littoral (Grand Lahou, Assinie, San Pédro, Port Bouet, Vridi)	MINEDD	<b>X</b>	PNGEC PNRRC PNCC CRO		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	1 600 000 000	
	3.2.6.3 Mener une évaluation des pertes et dommages liés à l'érosion côtière	MINEDD	<b>X</b>	PNGEC PNRRC PNCC CRO	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		50 000 000	
	3.2.6.4 Mettre en place des comités locaux de veille au sein de l'administration et des collectivités locales pour prévenir les constructions dans les zones à risques sur les côtes	MINEDD		PNGEC PFNRRC PNCC CRO	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		25 000 000	
	3.2.6.5 Organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des collectivités et les populations sur les risques d'érosion côtière	MINEDD		PNGEC PNRRC PNCC CRO ARDCI UVICOCI	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		50 000 000	
<b>Budget secteur 2 (en FCFA)</b>											<b>2 255 000 000</b>	

### III. Intégration de la RRC dans l'aménagement du territoire, dans l'urbanisme et dans la construction

<b>3.3.1 Les mesures de RRC sont intégrées dans les codes, normes, règles et plan d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de construction</b>	3.3.1.1 Actualiser ou élaborer les schémas directeurs d'assainissement et de drainage des chefs-lieux de régions en tenant compte de la dimension réduction des risques de catastrophe	MCU	<b>X</b>	Collectivités territoriales PNRRC	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			
	3.3.1.2 Actualiser ou élaborer les schémas directeurs d'urbanisme des chefs-lieux de régions tenant compte du profil du risque de catastrophe	MCU	<b>X</b>	Collectivités territoriales PNRRC	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			
	3.3.1.3 Veiller à l'application des normes, codes, règles et plans relatifs à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la construction	MCU		MEMIS PNRRC	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		<b>PM</b>	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.3.1.4 Renforcer les mécanismes de contrôle des projets de construction et des codes/normes	MCU		MEMIS PNRRC	X	X	X	X	X	PM (Comité de surveillance, logistiques)
<b>3.3.2 La RRC est intégrée dans la gestion des métiers liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH)</b>	3.3.2.1 Développer un plan national de RRC dans le secteur WASH, y compris un plan de préparation et de réponse à l'urgence dans le secteur WASH, identifiant les rôles et responsabilité des différents acteurs	MCU	X	MINESUDD MSLS MENET ONG	X	X	X	X	X	PM (Consultance et validation)
<b>Budget secteur 3 (en FCFA)</b>										

**IV. Intégration de la RRC dans le secteur de l'agriculture, la pêche, l'élevage et la sécurité alimentaire**

<b>3.4.1 Les mesures de Réduction des risques de catastrophe sont instaurées dans les pratiques agricoles et de la sécurité alimentaire</b>	3.4.1.1 Organiser des séances de sensibilisation pour les OPA pour vulgariser le principe de la prévention des risques de catastrophes, y compris les risques associés à la variabilité et au changement climatique dans les programmes et projet du secteur agricole, la pêche de l'élevage et la sécurité alimentaire	MINAGRI		MIRAH MINEDD	X	X	X	X	X	100 000 000 (5 séances annuelles)
	3.4.1.2 Développer un outil d'évaluation des dommages et des pertes enregistrés dans le secteur agricole suites aux catastrophes naturelles (cultures, pêche et élevage)	MINAGRI	X	MIRAH MINICOM PAM/FAO	X	X				10 000 000
	3.4.1.3 Développer des produits d'assurance adaptés au contexte ivoirien avec possibilité d'étendre les prestations d'assurance aux petits agriculteurs	MEF		MINAGRI MIRAH ARK		X	X			PM
	3.4.1.4 Appuyer la réalisation des enquêtes agricoles	MINAGRI	X	MIRAH, FAO, PAM	X	X	X	X	X	160 000 000



**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

3.4.1.5 Rendre opérationnel le système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire	MINAGRI	X	MIRAH, PNRRRC, FAO, PAM, SODEXAM	X	X	X	X	X	125 000 000 (équipement, base de données, intranet, ...)
3.4.1.6 Appuyer les missions annuelles d'évaluation de la situation alimentaire et de la vulnérabilité	MINAGRI	X	MIRAH, FAO, PAM	X	X	X	X	X	75 000 000 (2 missions/an)
3.4.1.7 Appuyer l'organisation des ateliers d'analyse du Cadre Harmonisé (outil sous régional d'analyse de la situation de la sécurité alimentaire)	MINAGRI	X	MIRAH, FAO, PAM, PNRRRC, SODEXAM	X	X	X	X	X	100 000 000 (2 ateliers / an)
3.4.1.8 Appuyer la réalisation de l'enquête approfondie de la sécurité alimentaire	MINAGRI	X	MIRAH		X			X	300 000 000 (1 enquête chaque 4 ou 5 ans)
3.4.1.9 Rendre fonctionnel le DISSA (dispositif intégré de suivi de la sécurité alimentaire), qui est un outil intégré de collecte de données et d'alerte précoce de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	MINAGRI	X	Primature MIRAH PAM/FAO	X	X	X			PM
3.4.1.10 Renforcer le système de collecte et d'analyse des statistiques agricoles au niveau central (ressources humaines et matérielles) et régional (logistique)	MINAGRI		MIRAH	X	X	X	X	X	100 000 000
3.4.1.11 Conduire une évaluation des risques et des vulnérabilités et établir la cartographie des risques pour le secteur agricole	MINAGRI		MINEDD CCT MIRAH		X	X			60 000 000
3.4.1.12 Renforcer la surveillance de la qualité des plans d'eau lagunaire en raison du potentiel halieutique	MINESUDD		MIRAH CIAPOL MINAGRI	X	X	X	X	X	
3.4.1.13 Renforcer le dispositif d'alerte précoce porté sur la veille des maladies à potentiel épidémique (surveillance épidémiologique grippe aviaire, pps, etc.)	MIRAH	X	MINAGRI FAO		X	X	X	X	50 000 000

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

<b>3.4.2 Les capacités de différents acteurs du secteur agricoles sont renforcées en matière de réduction des risques de catastrophe</b>	3.4.2.1 Renforcer les capacités des décideurs des domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sur les concepts et les outils de la RRC	MINAGRI/MIRAH		MINEDD		X		X		50 000 000 (Journées de sensibilisation et formations)
	3.4.2.2 Renforcer les capacités des inspecteurs phytosanitaires pour la détermination des métaux lourds dans le riz et autres	MINAGRI		MIRAH, LANADA		X		X		30 000 000
	3.4.2.3 Organiser des ateliers de formations (niveaux national et décentralisé) à l'endroit des membres du SAP sur la collecte et l'analyse des données	MINAGRI	X	MIRAH, PNNRC, PAM, FAO	X	X	X	X	X	250 000 000
	3.4.2.4 Renforcer les capacités des techniciens de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sur les concepts et les outils de la RRC	MINAGRI/MIRAH		MINESUDD		X		X		50 000 000 (Journées de formations 80 millions)
	3.4.2.5 Organiser 2 voyages d'étude pour renforcer les capacités techniques dans la réduction des risques de catastrophe	MINAGRI		MIRAH	X	X	X	X	X	50 000 000 (2 voyages)
<b>3.4.3 Des évaluations régulières des risques liés à l'Agriculture sont réalisées</b>	3.4.3.1 Réaliser régulièrement des évaluations des risques liés à l'Agriculture, à la sécurité alimentaire et aux capacités de réponse des services de l'Agriculture	MINAGRI		MIRAH, PTF	X	X	X	X	X	50 000 000
	3.4.3.2 Organiser des exercices de simulation pour la préparation et la réponse aux urgences pour les agents de l'Agriculture dans les collectivités territoriales et assurer une coopération multisectorielle avec d'autres acteurs	MINAGRI	X	MIRAH, PTF, GSSA	X	X	X	X	X	100 000 000
	3.4.3.3 Mettre en place des stocks alimentaires, vaccins, médicaments, désinfectants, détergents et les mesures de désintoxications et l'équipement de protection pour les maladies infectieuses et les incidents chimiques et biologiques	MINAGRI		MIRAH, PTF	X	X	X	X	X	100 000 000 (stock et achat)
	3.4.3.4 Assurer la mise en place effective d'un système de prise en charge des populations vulnérables à base communautaire dans les zones à risque sur la base d'un plan d'action	MINAGRI	X	MIRAH, FAO, PAM	X	X	X			50 000 000

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

<b>3.4.4 La RRC est introduite dans la formation du personnel de L'Agriculture</b>	3.4.4.1 Organiser un atelier de consensus sur les modules de formation en GRC à intégrer en fonction des différentes filières de formation du personnel de l'Agriculture	MINAGRI		MIRAH, PAM, FAO	X	X	X			25 000 000
	3.4.4.2 Intégrer la GRC dans les curricula de différentes écoles de formation du personnel de l'agriculture exemple l'ESA, INFPA)	MINAGRI		MIRAH, PTF	X	X	X	X	X	20 000 000 (matériel didactique, formation)
	3.4.4.3 Organiser des sessions de formation du personnel de santé à tous les niveaux pour la prévention de risques, la préparation à la réponse et la réponse aux urgences et la gestion post-catastrophe	MINAGRI		MIRAH, PTF	X	X	X	X	X	100 000 000 (formations)
	3.4.4.4 Attribuer chaque année six bourses d'études a des nationaux pour des stages de formations universitaires de niveau master en lien avec la RRC, en tenant compte du genre	MINAGRI		MIRAH, PTF	X	X	X	X	X	150 000 000
	3.4.4.5 Promouvoir la collaboration et l'échange d'expérience avec d'autres universités (conférences, séminaires, projets de recherche communs)	MINAGRI		MIRAH, PTF, PNRR, MIAIE	X	X	X	X	X	100 000 000
<b>Budget secteur 4 (en FCFA)</b>										<b>2 205 000 000</b>

**V. Intégration de la RRC dans le secteur de la santé publique et de la nutrition**

<b>3.5.1 Les mesures de Réduction des risques de catastrophe sont instaurées dans le secteur santé et nutrition</b>	3.5.1.1 Organiser un atelier d'élaboration et de validation du plan stratégique sectoriel santé et de nutrition en matière de GRC	MSHP		DGS MEMIS PNRR OMS UNICEF PNUE	X	X				17 000 000 (consultance et atelier)
	3.5.1.2 Organiser un atelier d'élaboration et de validation du plan de contingence sectoriel multi-aléas du secteur de la santé et de la nutrition	MSHP	X	DGS MEMIS PNRR OMS UNICEF PTF OCHA/PNUE	X	X				18 000 000 (consultance et atelier)

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.5.1.3 Formaliser le cadre institutionnel de gestion des catastrophes pour le secteur de la santé et nutrition	MSHP	X	DGS PNRRC	X	X				PM	
	3.5.1.4 Rendre opérationnelle la structure de coordination et de gestion des catastrophes pour le secteur de la santé et nutrition	MSHP	X	DGS OMS UNICEF PNRRC	X	X	X	X	X	60 000 000	
	3.5.1.5 Renforcer la coordination de la mise en œuvre du plan national multisectoriel de nutrition	PNN/STP	X	PNRRC PTF	X	X	X	X	X	PM	
	3.5.1.6 Conduire une analyse des risques et des vulnérabilités pour le secteur de la santé et nutrition en vue d'établir une cartographie	MSHP		DGS	X	X	X	X	X	75 000 000	
	3.5.1.7 Intégrer la GRC dans la politique nationale de santé, dans le code national de santé publique et les autres documents normatifs	MSHP	X	DPPS DHES DSCMP	X	X				PM	
<b>3.5.2 Le processus de mise en œuvre des « hôpitaux sûrs » est initié</b>	3.5.2.1 Conduire une évaluation structurelles, non-structurelles et fonctionnelles de tous les structures sanitaires existants, afin d'évaluer leur fonctionnement pendant et après les situations d'urgence	MSHP / DGS		DGS OMS MCLAU MEMIS	X	X	X			100 000 000 (Consultance et validation)	
	3.5.2.2 Organiser des séances de sensibilisation du personnel de santé sur la notion de réduction des risques de catastrophes	MSHP	X	DGS MINEDD OMS UNICEF PTFN	X	X				100 000 000	
	3.5.2.3 Adapter et valider les critères relatifs à la sûreté des hôpitaux	MSHP		DGS MINEDD OMS UNICEF PTF	X	X				20 000 000 (Consultance et atelier de validation)	
	3.5.2.4 Lancer la campagne pour les hôpitaux sûrs	MSHP		DGS MINEDD OMS UNICEF PTF	X	X	X	X	X	100 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.5.2.5 Etablir le répertoire des hôpitaux selon le critère de sécurisation relatif aux catastrophes	MSHP	X	DGS MINEDD OMS UNICEF PTF	X	X	X	X		PM	
	3.5.2.6 Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action pour la sécurisation des hôpitaux contre les aléas naturels et ceux mentionnés par le cadre de Sendai	MSHP		DGS MINEDD OMS UNICEF PTF	X	X	X	X	X	10 000 000 000	
<b>3.5.3 Un mécanisme d'alerte précoce en matière de GRC est mis en place pour l'amélioration du système d'information du secteur santé et nutrition</b>	3.5.3.1 Intégrer les indicateurs de GRC dans la base de données du secteur de la santé et de la nutrition	MSHP	X	DGS MEMIS PTF OMS UNICEF PNRRC	X	X	X	X	X	50 000 000	
	3.5.3.2 Former la structure de coordination de la gestion des risques et catastrophes sur le logiciel DESINVENTAR	MSHP		DGS PNRRC MINEDD OMS UNICEF PTF	X	X	X	X	X	10 000 000	
	3.5.3.3 Etendre le système d'alerte précoce existant pour la préparation à la gestion des risques et catastrophes	MSHP	X	DGS PNRRC MINESUDD OMS UNICEF PTF	X	X	X			100 000 000 (Logistique, conception et simulation)	
	3.5.3.4 Assurer l'intégration de l'utilisation des données des autres secteurs tels que l'hydrométéorologie, l'environnement dans le système d'alerte précoce	MSHP		DGS PNRRC MINEDD OMS UNICEF PTF	X	X	X	X	X	PM	
<b>3.5.4 Des évaluations régulières des risques liés à la santé et nutrition</b>	3.5.4.1 Réaliser régulièrement des évaluations des risques liés à la santé, à la nutrition et aux capacités de réponse des services de santé	MSHP/DGS		PTF OMS UNICEF	X	X	X	X	X	50 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

<b>sont réalisées</b>	3.5.4.2 Organiser des exercices de simulation pour la préparation et la réponse aux urgences pour les agents de soins de santé dans les collectivités territoriales et assurer une coopération multisectorielle avec d'autres acteurs	MSHP		DGS PTF OMS UNICEF OCHA CR-CI	X	X	X	X	X	100 000 000	
	3.5.4.3 Mettre en place des stocks de vaccins, médicaments, désinfectants, détergents et l'équipement de protection pour les maladies infectieuses et les incidents chimiques et biologiques	MSHP	X	DGS PTF OMS UNICEF	X	X	X	X	X	500 000 000 (Achats de vaccins et stockage)	
	3.5.4.4 Assurer la mise en place effective d'un système de prise en charge de la malnutrition aigüe à base communautaire dans les zones à risque sur la base d'un plan d'action	MSHP	X	DGS OMS UNICEF PAM FAO	X	X	X			50 000 000	
<b>3.5.5 La RRC est introduite dans la formation du personnel de santé</b>	3.5.5.1 Organiser un atelier de consensus sur les modules de formation en GRC à intégrer en fonction des différentes filières de formation du personnel de santé	MSHP		DHES DSCMP DMH INHP SAMU DRSLS DDSLS OMS UNICEF PTF	X	X	X			25 000 000	
	3.5.5.2 Intégrer la GRC dans les curricula de différentes filières de formation du personnel de santé, par exemple les filières de santé publique, action humanitaires, santé communautaire	MSHP		DGS OMS UNICEF PTFN	X	X	X	X	X	35 000 000 (Matériel didactiques, formations)	
	3.5.5.3 Organiser des sessions de formation du personnel de santé à tous les niveaux pour la prévention de risques, la préparation à la réponse et la réponse aux urgences et la gestion post-catastrophe	MSHP		DGS OMS UNICEF PTF	X	X	X	X	X	100 000 000 (formation)	
	3.5.5.4 Organiser des formations en soutien psychosocial	MSHP		DGS OMS	X	X	X	X	X	100 000 000 (formation)	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

**Budget secteur 5 (en FCFA)**

11 610 000 000

**VI. Intégration de la RRC dans le système de l'éducation à tous les niveaux**

<b>3.6.1 Les établissements du système éducatif (écoles, universités, instituts de formation, et autres établissements) et sont sûrs, et protègent la communauté éducative contre tous les risques de catastrophes naturelles</b>	3.6.1.1 Mener une évaluation multirisque t pour les établissements éducatifs	MEN		PNRRC UNICEF INEE BM UNISDR	X	X	X			200 000 000	
	3.6.1.2 Mettre en place une base de données des établissements éducatifs dans des zones à risque et procéder à la rénovation des écoles les plus exposées aux risques	MEN	X	UNICEF INEE BM	X	X	X			5 000 000 000 (Coût de réhabilitation)	
	3.6.1.3 Renforcer le mécanisme de contrôle pour assurer l'application systématique des normes de qualité en matière construction et équipement d'établissements du système éducatif	MEN		UNICEF INEE BM	X	X	X			PM	
<b>3.6.2 La gestion des risques de catastrophes est prise en compte dans tous les établissements du système éducatif</b>	3.6.2.1 Mettre en place un comité de gestion des risques de catastrophes dans les établissements du système éducatif.	MEN	X	MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM UNESCO UE PNUE							
	3.6.2.2 Elaborer et disséminer des procédures standards pour prévenir les risques aux catastrophes (incendie, inondations, l'évacuation des bâtiments, regroupement familial)	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM UE PNUE,							

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.6.2.3 Mettre en place des espaces d'apprentissage temporaire pour assurer la continuité de l'éducation dans les situations d'urgence	MEN	X	MPFFPE UNICEF INEE BM PNRRC	X	X	X	X	X	100 000 000	
	3.6.2.4 Réaliser des campagnes nationales pour les écoles sûres	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	X	X	X	X	X	100 000 000 (campagnes)	
	3.6.2.5 Intégrer les indicateurs RRC dans les systèmes d'information pour la gestion des systèmes éducatifs	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM UNESCO							
	3.6.2.6 Inclure des programmes de sensibilisation des apprenants sur la RRC au niveau de l'éducation formelle et non formelle	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	X	X	X	X	X		
<b>3.6.3 La RRC est intégrée dans la formation des formateurs du système éducatif</b>	3.6.3.1 Développer des outils éducatifs (guides, modules, programmes) sur la prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles	MEN	X	MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM						100 000 000 (Formation, guide et diffusion)	
	3.6.3.2 Organiser des sessions de formation des formateurs/trices sur la réduction des risques de catastrophes et la préparation à la réponse	MEN	X	MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	X	X	X	X	X	100 000 000 (Formation, matériels didactiques)	
	3.6.3.3 Intégrer la réduction des risques dans les curricula des centres de formation des éducateurs et des enseignants	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	X	X	X	X	X	100 000 000 (coût ouvrage et formation)	



**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.6.3.4 Former les gestionnaires des structures du système éducatif sur la RRC au niveau central et au niveau déconcentré	MEN	<b>X</b>	MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM							100 000 000 (coût ouvrage et formation)	
<b>3.6.4 La problématique de la RRC et l'adaptation aux changements climatiques sont Intégrées dans le curricula du système éducatif</b>	3.6.4.1 Organiser des ateliers d'élaboration des curricula en matière de RRC et ACC adaptés à chaque niveau d'enseignement	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		100 000 000 (coût ouvrage et formation)	
	3.6.4.2 Elaborer des supports didactiques en matière de RRC et ACC (manuels, jeux, etc.)	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		100 000 000	
	3.6.4.3 Mettre en place un système d'évaluation de l'enseignement sur la thématique RRC et l'adaptation aux changements climatiques	MEN		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		25 000 000	
	3.6.5.1 Renforcer les programmes universitaires ou postuniversitaires sur la gestion des risques de catastrophes	MESRS		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	<b>X</b>	<b>X</b>					50 000 000	
<b>3.6.5 La RRC est introduite dans les curricula de l'enseignement supérieur (les universités et autres écoles) et dans la recherche scientifique</b>	3.6.5.2 Doter les établissements d'enseignement supérieur de moyens nécessaires de nécessaires (financiers et matériels) pour assurer un encadrement de qualité des étudiants	MESRS		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		100 000 000	
	3.6.5.3. Attribuer chaque année six bourses d'études a des nationaux pour des formations universitaires de niveau master et doctorat en lien avec la RRC, en tenant compte du genre	MESRS		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM							200 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	3.6.5.4 Promouvoir la collaboration et l'échange d'expérience avec d'autres universités (conférences, séminaires, projets de recherche communs)	MESRS		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM	X	X	X	X	X	100 000 000	
	3.6.5.5 Mettre en place un système de formation continue pour répondre aux besoins des décideurs en RRC	MESRS		MPFFPE PNRRC UNICEF INEE BM							
	3.6.5.6 Elaborer et mettre en œuvre des projets recherche scientifique en matière de RRC et de ACC	MRS		PTF							
<b>Budget secteur 6 (en FCFA)</b>										<b>6 475 000 000</b>	
<b>Budget total pour la Priorité 3 (en FCFA)</b>										<b>22 610 000 000</b>	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

## **Priorité 4 : Améliorer la préparation pour une réponse efficace, assurer le relèvement et la reconstruction**

**Résultat attendu** : La Côte d'Ivoire a mis en place des capacités renforcées à tous les niveaux pour la préparation à la réponse aux urgences et pour le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les mesures de développement.

<b>4.1 Une coordination efficace et améliorée pour la préparation et la réponse aux urgences</b>	4.1.1 Rendre fonctionnel le Centre de gestion interministériel de crise (CGIC) conformément au décret n° 2015-102 du 18 février 2015	Présidence	X	MEMIS ONPC PNRRC CCE	X					PM	Ligne budgétaire prévue BGE
	4.1.2 Développer des stratégies régionales, sur la base de la stratégie nationale pour la gestion des risques des catastrophes	MEMIS (système Préfectoral)		MINEDD ONPC MSCSIV MSHP		X	X	X	X	100 000 000	
	4.1.3 Elaborer un plan de contingence interministériel multirisque et établir des liens avec les autres plans existants	Primature	X	ONPC MSCSIV CNS OCHA/SNU	X		X			30 000 000	
	4.1.4 Organiser un atelier d'analyse et de retour d'expériences sur les catastrophes/crises majeures	Primature	X	ONPC MSCSIV CNS OCHA/SNU	X		X			30 000 000	
	4.1.5 Harmoniser / Elaborer une fiche d'évaluation rapide des besoins (multisectorielle)	MSCSIV	X	CCE	X						
<b>4.2 Mécanismes d'alerte précoce centralisés en place</b>	4.2.1 Analyser les moyens disponibles pour la mise en place d'un système d'alerte précoce et identifier les besoins	MEMIS/ONPC	X	SODEXAM ONPC PNRRC	X					15 000 000	
	4.2.2 Développer un Système d'alerte et d'information précoce (SAIP) national centralisé en y intégrant les autres SAP sectoriels et régionales	MEMIS/ONPC		CGIC SODEXAM MINAGRI MSHP MIAIE SNU	X	X	X			100 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	4.2.3 Mettre en place un partenariat avec les médias et secteur privé (opérateurs mobiles) dans la phase de préparation afin de faciliter la diffusion des messages avant et pendant la catastrophe	MSCSIV		Forum secteur privé CCE	X	X					
	4.2.4 Organiser un atelier de formation des médias sur la communication en période de crise	MSCSIV	X	MEMIS CICG MINCOM			X			10 000 000	
<b>4.3 Un système de Gestion de l'information intégré développé</b>	4.3.1 Renforcer le système de gestion de l'information et sa coordination aussi bien au niveau national que local pour la prise de décision pour les activités de coordination, à la préparation et la réponse	MEMIS		MSCSIV CGIC ONPC CNTIG SODEXAM	X	X	X	X	X	75 000 000	
	4.3.2 Créer une base de données centralisée et accessible gratuitement à tous les intervenants (ministères et les acteurs internationaux) dans la préparation et la réponse	MEMIS		MSCSIV CGIC ONPC CNTIG	X	X	X	X	X	50 000 000	
	4.3.3 Mettre en place un système de partage (diffusion) d'information interministériel à partir de la base de données au sujet de la préparation et de la prévention face aux catastrophes	MEMIS		MSCSIV CGIC ONPC CNTIG SODEXAM MINAGRI	X	X	X	X	X	25 000 000	
	4.3.4 Renforcer les actions de sensibilisation de la population au sujet de la prévention et de la préparation faces aux catastrophes	ONPC		CICG Secteur privé Médias CR-CI MCU MEF Collectivités territoriales MINAGRI	X	X	X	X	X	100 000 000	
<b>4.4 Capacités de réponse (personnel qualifié) bien établies</b>	4.4.1 Renforcer la formation des intervenants nationaux en gestion des catastrophes (compréhension de la GRC, gestion de groupe sectoriel, conception de projets, coordination civile-militaire, etc.)	PNRRC	X	MSCSIV OCHA/SNU MINDEF ONPC	X	X	X	X	X	50 000 000 (5 ateliers)	
	4.4.2 Assurer une présence opérationnelle additionnelle de 2 casernes GSPM à l'intérieur du pays	MEMIS		ONPC GSPM	X	X	X	X	X	1 000 000 000	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	4.4.3 Répertoire l'ensemble des institutions publiques, privées et les ONG mandatées pour la préparation, la réponse d'urgence et le relèvement post-catastrophe	MSCSIV		PNRRC MEMIS ONPC OCHA	X	X	X	X	X	15 000 000	
<b>4.5 Ressources opérationnelles (matériel, équipement) disponibles</b>	4.5.1 Mener une évaluation de capacité de la chaîne logistique et sa sécurisation incluant les aéroports/aérodromes/ports maritimes	MEMIS		MINDEF PAM/SNU	X	X	X	X	X	20 000 000	
	4.5.2 Renforcer les moyens logistiques surtout aériens afin d'améliorer l'assistance dans les zones à accès difficile	MEMIS		SNU	X	X	X	X	X	5 000 000 000	
	4.5.3 Développer des protocoles de communication entre toutes les parties prenantes de la prévention et gestion des risques à travers un atelier	CGIC		ONPC GSPM ARTCIM	X	X				10 000 000	
	4.5.4 Constituer des stocks de biens humanitaires régionaux et de faciliter leur acheminement dans les zones sinistrés dans les meilleurs délais	Primature	X	MSCSIV CCE	X	X	X	X	X	100 000 000	
<b>4.6 Mécanisme d'allocation des ressources bien fonctionnel</b>	4.6.1 Mettre en place un fonds commun d'urgence disponible et accessible (multisectoriel)	Primature	X	MSCSIV MEF	X	X	X	X	X	1 000 000 000	
	4.6.2 Créer un comité parlementaire chargé de veiller à la bonne gestion du fonds commun	Assemblée Nationale	X	MSCSIV MEF	X	X	X	X	X	5 000 000	
<b>4.7 Des plans de Relèvement sont élaborés</b>	4.7.1 Définir les rôles et les responsabilités des structures publiques et privées en matière de relèvement et reconstruction au niveau national, régional et local	PNRRC		CCE	X	X	X	X	X	PM	
	4.7.2 Assurer la formation des autorités concernées à l'évaluation post-catastrophe pour le relèvement	MEMIS		ONPC MSCSIV SNU	X	X	X	X	X	100 000 000 (5 formations)	
	4.7.3 Elaborer un plan national de reconstruction, relèvement post-catastrophe	MEMIS	X	Primature MSCSIV PNRRC		X	X	X		25 000 000 (1 atelier)	

**PLAN D'ACTION NATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE RRC EN CÔTE D'IVOIRE  
2016-2020**

	4.7.4 Elaborer des Plans Sectoriels pour le relèvement (déplacement des populations, accès aux services, insécurité alimentaire, maladies, épidémies, etc.)	Groupes sectoriels (CCE)		MSCSIV CTS SNU			X	X	X	25 000 000 (1 atelier)	
<b>4.8 Les capacités pour le relèvement et la reconstruction post - catastrophe sont développées</b>	4.8.1 Mettre en place un mécanisme national pour le financement du relèvement et la reconstruction post- catastrophe	Présidence	X	Primature MSCSIV Secteur privé SNU		X	X			PM	
	4.8.2 Organiser 2 ateliers de formation sur la méthodologie d'évaluation des besoins post catastrophe (Post Disaster Needs Assesment) sur la base des modules de formation et des guides existants PNUD – Union Européenne – Banque Mondiale	PNRRC		BM PNUD UE		X		X		30 000 000	
	4.8.3 Mettre en place un cadre réglementaire et institutionnel claire pour l'indemnisation des victimes suite aux catastrophes.	PNRRC		Assemblée nationale	X	X				PM	
<b>Budget total pour la Priorité 4 (en FCFA)</b>										<b>7 915 000 000</b>	

<b>Budget total Plan d'Action National (en FCFA)</b>										<b>50 073 000 000</b>	<b>132 000 000</b>
------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------------	--------------------